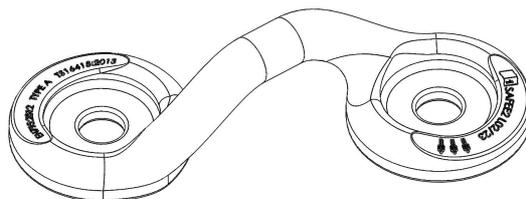


	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	<b>NOTICE D'UTILISATION</b>	Réf	NOT-FR-117 SAFEE2
		version	1
		page	1/7



## Notice d'utilisation

### Echelle Européenne / Référence : SAFEE 2



**Si le produit est revendu hors du premier pays de destination, il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien et pour les examens périodiques dans la langue du pays d'utilisation du produit. Ces documents pourront vous être fournis sur demande en contactant le fabricant.**

### **Généralités :**

Cette notice est destinée aux utilisateurs et aux installateurs de l'ancrage SAFEE 2.

Elle doit être lue et comprise par chaque personne avant l'utilisation et /ou le montage du produit. En cas de doute, de problème de compréhension, ou si un problème survenait et que son sujet n'était pas traité dans ce document, renseignez-vous auprès du représentant Echelle Européenne ou directement auprès du service technique de Echelle Européenne.

Cette notice doit toujours être disponible et accessible par l'utilisateur. Toute activité en hauteur est dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves ou mortelles. La pratique, ainsi que l'apprentissage des techniques d'utilisation du matériel approprié sont sous votre responsabilité.

Avant utilisation, vous devez donc lire et comprendre toutes les informations contenues dans ce document. Le non-respect d'un seul de ces avertissements peut être la cause de blessures graves ou mortelles.

Pour utiliser le dispositif d'ancrage SAFEE 2 en toute sécurité l'utilisateur doit être formé et compétent, doit être en bonne santé physique et ne pas être sous l'emprise d'alcool ou drogues.

L'usage du dispositif d'ancrage SAFEE 2 est formellement interdit si le produit est mal installé ou endommagé. Il ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

Toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit de Echelle Européenne, et toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires de Echelle Européenne.

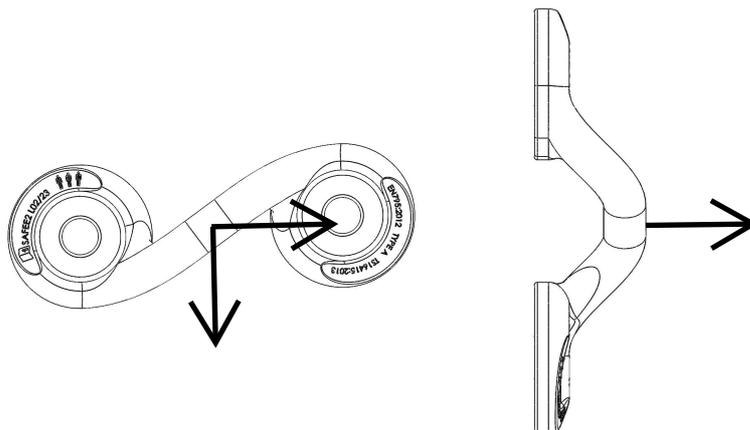
Avant toute utilisation de l'ancrage, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail. Il convient bien entendu d'envisager avant et pendant l'utilisation que ce sauvetage éventuel soit assuré de manière efficace et en toute sécurité.

	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	<b>NOTICE D'UTILISATION</b>	Réf	NOT-FR-117 SAFE2
		version	1
		page	2/7

## **PRESCRIPTIONS D'UTILISATION :**

Ce produit est réservé exclusivement à l'usage d'ancrage d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur de personnes et non pour un équipement de levage.

Le dispositif d'ancrage SAFE2 est prévu pour être utilisé sur une structure horizontale axial et radial à l'anneau ou en position sous face. Sur le support, un effort de 6 kN est généré en cas de chute.



Les utilisateurs devront être équipés d'un harnais antichute conforme à la norme EN 361, seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt de chute, associé à un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur lui lors de l'arrêt d'une chute à une valeur maximale de 6kN.

Le dispositif d'ancrage SAFE2 peut être utilisé avec les liaisons suivantes avec un connecteur conforme à la norme EN 362:

- Antichute à rappel automatique EN360 conformément à la notice d'utilisation du fabricant
- Absorbeur d'énergie EN355 conformément à la notice d'utilisation du fabricant

## **DURÉE DE VIE / MISE AU REBUT**

Pour les produits Echelle Européenne la durée de vie n'est pas limitée.

ATTENTION, un événement exceptionnel peut vous conduire à rebuter un produit après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnement d'utilisation : milieux agressifs, milieu marin, arêtes coupantes, températures extrêmes, produits chimiques, etc.).

Un produit doit être rebuté quand :

- Il a subi une chute importante (ou effort).
- Le résultat des vérifications du produit n'est pas satisfaisant. Vous avez un doute sur sa fiabilité.
- Vous ne connaissez pas son historique complet d'utilisation.
- Quand son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc.).

**Détruisez ces produits pour éviter une future utilisation.**

	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	<b>NOTICE D'UTILISATION</b>	Réf	NOT-FR-117 SAFE2
		version	1
		page	3/7

## **IMPORTANT – PRÉVENTION : Avant toute utilisation**

Examinez visuellement le bon état du point d'ancrage :

- Pas de déformation permanente de l'anneau d'ancrage
- Pas de signes de corrosion susceptible d'affecter la capacité fonctionnelle du produit.
- Bon état de la fixation.

Le dispositif d'ancrage doit être monté avec une plaque signalétique portant un marquage indiquant la date de la prochaine ou dernière inspection, vérifiez-la.

Ce dispositif ne doit pas être utilisé et doit être immédiatement signalé :

- 1) si sa sécurité est mise en doute ; ou
- 2) si il a été utilisé pour arrêter une chute

Il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation suite au remplacement des pièces nécessaires.

Assurez-vous également que les EPI que vous utilisez en complément du dispositif d'ancrage ne soient pas endommagés pour ne pas affecter la fonction de sécurité de l'ensemble du système.

## **INSTRUCTIONS POUR LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN, LA RÉVISION ET LA RÉPARATION**

Un produit souillé doit être lavé et rincé à l'eau claire, puis séché. Il ne doit pas être mis en contact avec des matières corrosives ou agressives, ni stocké à des températures extrêmes. Tous produits chimiques, solvants peuvent altérer la résistance du dispositif d'ancrage. Si le dispositif d'ancrage risque d'être en contact avec ces produits, merci de nous indiquer le nom exact des composants chimiques et nous vous répondrons après une étude appropriée.

Il est connu que du matériel en utilisation se dégrade progressivement et il est donc difficile de donner une durée de vie précise au produit sans connaître l'intensité et la fréquence d'utilisation. De même, une situation exceptionnelle peut limiter la durée de vie à une seule utilisation. Certains milieux accélèrent le vieillissement du produit (sel, sable, neige, environnement chimique ...) (liste non exhaustive).

Echelle Européenne garantit ce produit contre tout défaut de matière ou de fabrication. Sont exclus de la garantie : l'usure normale, l'oxydation, les modifications ou réparations, le mauvais stockage, le mauvais entretien, les dommages dus aux accidents, aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n'est pas destiné.

Il est recommandé de vérifier l'état du dispositif d'ancrage SAFE2 au moins une fois par an par une personne habilitée et compétente dans le respect strict des modes opératoires de Echelle Européenne. Ces examens périodiques et réguliers sont nécessaires car la sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Il faut vérifier le bon état général, l'état des fixations, le couple de serrage, la bonne lisibilité du marquage. Le contrôle et les résultats doivent être consignés par écrit dans un carnet de maintenance par l'intermédiaire de la fiche d'identification et de vérification.

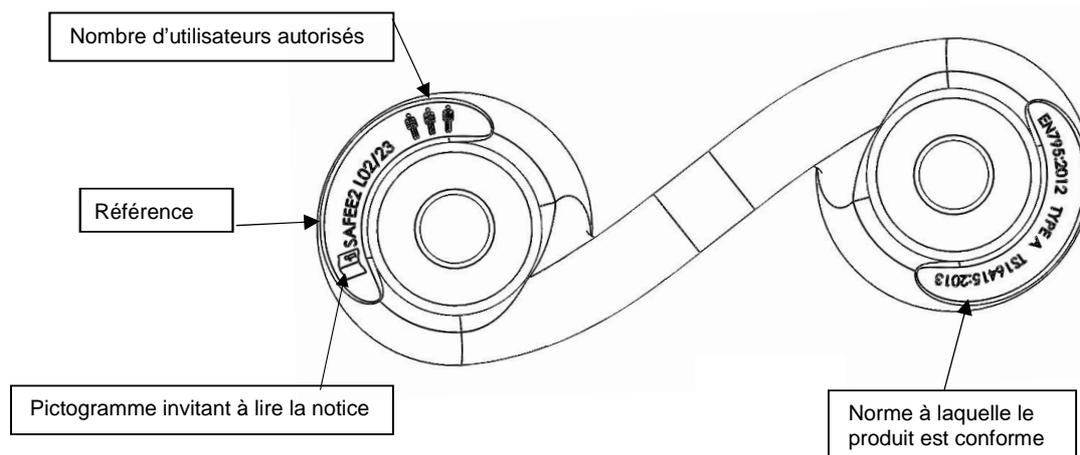
Toute réparation sur le dispositif d'ancrage SAFE2 est interdite. En cas de doute sur l'état du produit, remplacer le par une pièce d'origine Echelle Européenne.

	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	<b>NOTICE D'UTILISATION</b>	Réf	NOT-FR-117 SAFE2
		version	1
		page	4/7

## CONFORMITE ET MARQUAGE

Le dispositif d'ancrage SAFE2 est conforme aux exigences pertinentes de la norme EN 795 :2012 et de la spécification technique TS 16415 :2013 pour une utilisation par 3 personnes.

Il comprend les marquages conforme à la norme EN 365 suivants :



## INSTALLATION

Il est essentiel pour des raisons de sécurité que le dispositif d'ancrage SAFE2 soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute.

Il est important également de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute. L'implantation de l'ancrage doit donc se faire en tenant compte de tous ces paramètres de sécurité.

Le montage du dispositif d'ancrage doit être effectué par des installateurs agréés ou formés par Echelle Européenne conformément aux spécifications de Echelle Européenne ci dessous.

La platine devra être fixée par 2 vis ou par les chevilles de fixation chimique ou mécanique.

La liaison avec une structure métallique devra être exécutée à l'aide de la vis d'une résistance minimale correspondante à la résistance de la vis M12-A2-70.

Tous les éléments de l'assemblage par boulons devront être protégés par des moyens d'anti-corrosion ou faits de matériaux résistant à la corrosion (inoxydable). Les écrous et les têtes six pans (tête hexagonale) des vis devront être approvisionnés de rondelles convenables pour le filet M12. Les écrous pour les assemblages par boulons, devront être munis d'un système d'auto-freinage ou sécurisés contre les dévissages automatiques à l'aide d'écrous de blocage ou rondelles grower.

La liaison avec une structure durable en béton devra être faite à l'aide d'un boulon d'ancrage chimique ou mécanique se caractérisant par la résistance à la rupture par traction supérieure à 12 kN. La structure d'accueil en béton devra se caractériser par la résistance au cisaillement supérieure à 25 MPa.

	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	<b>NOTICE D'UTILISATION</b>	Réf	NOT-FR-117 SAFE2
		version	1
		page	5/7

Fixation mécanique recommandée : FAZ 12 ; FBN 12 ; FZA 18 M12 (production FISCHER) chimique : Fixation chimique recommandée : HIT HY-150/HAS M12 (production HILTI) ; FIS M12 (production FISCHER). Chevilles à tige inox SM12 ou à douille (avec vis HM12 de qualité A2 ou équivalent) suivant l'épaisseur du support béton (SPIT).

Remarque : Il convient d'appliquer strictement les recommandations de montage des fabricants de fixations.

Couple de serrage recommandé : 60 Nm

Couple de serrage recommandé : 60 Nm

Les installateurs doivent s'assurer que les matériaux de support dans lesquels les dispositifs d'ancrage structurels sont fixés sont adaptés.

La responsabilité de Echelle Européenne ne peut être engagée lors d'une mauvaise installation d'un dispositif d'ancrage SAFE2.

Il convient d'apposer un plan schématique sur le bâtiment afin qu'il soit visible pour tous. Dont un exemple est donné ci-dessous.

Lorsque plusieurs points d'ancrage doivent être photographiés à des fins d'identification, il est recommandé de marquer les dispositifs d'ancrage avec des numéros et d'incorporer cette numérotation dans les dossiers d'inspection du dispositif d'ancrage et le plan au sol de la zone d'installation.

NOTICE D'UTILISATION

Réf

NOT-FR-117  
SAFE2

version

1

page

6/7

Plan schématique de l'installation			
<b>Bâtiment/Structure</b>			
Adresse :	N° de commande :		
Remarques :	Type de commande :		
	Forme du toit :		
	Dispositif d'ancrage :		
<b>Client</b>			
Nom :	Contact :		
Adresse :	N° de téléphone :		
<b>Installateur</b>			
Nom :	Chef installateur :		
Adresse :	N° de téléphone :		
<b>Dispositif d'ancrage</b>			
Fabricant : Identification du modèle/type			
<b>Composant du bâtiment</b>			
Composant 1 : par exemple plafond en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 250 mm		
Composant 2 : par exemple poutre en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 520 mm		
Matériau de construction : par exemple béton armé	Qualité : par exemple : C25/30		
<b>Fixations/Goujons</b>			
Données relatives aux fixations	Diamètre du trou foré : _____ mm Profondeur du trou foré : _____ mm Couple : _____ Nm Type : _____ Matériel : _____ Distance min. du bord (c) : _____ Espacement axial min. (s) : _____ Épaisseur min. du composant : _____ Résistance à la traction admissible : _____ Force de rupture admissible : _____		
Données non requises si fixation traversante			
Situation réelle :	Distance de bord Cx : _____ Cy : _____ Espacement axial Sx : _____ Sy : _____		
Remarques :			
Méthode de forage :	<input type="checkbox"/> Marteau <input type="checkbox"/> Rotatif <input type="checkbox"/> Clé dynamométrique		
Dispositif d'essai :	<input type="checkbox"/> Nettoyage du trou foré <input type="checkbox"/> Dispositif d'essai des fixations Choc Système <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Humide <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
<b>LISTE DE CONTRÔLE :</b>	<b>Plan au sol du toit</b>		
<input type="checkbox"/> Substrat sauf exception (aucun doute sur la capacité) <input type="checkbox"/> Installation conforme aux instructions du fabricant <input type="checkbox"/> Fixations recommandées utilisées <input type="checkbox"/> Toutes les fixations photographiées avec numéro d'identification <input type="checkbox"/> Fixations visitées <input type="checkbox"/> Plan d'installation aspect sur le site <input type="checkbox"/> Immobilisation des vis par technique de fixation traversante <input type="checkbox"/> Informations complémentaires			
<b>Force d'arrachement (kN), couple requis (Nm) ?</b>			
Point d'ancrage 1	Point d'ancrage 5	Point d'ancrage 9	Point d'ancrage 13
Point d'ancrage 2	Point d'ancrage 6	Point d'ancrage 10	
Point d'ancrage 3	Point d'ancrage 7	Point d'ancrage 11	
Point d'ancrage 4	Point d'ancrage 8	Point d'ancrage 12	
Fixations supplémentaires : _____			
Remarques du chef installateur : _____			
Date :		Signature :	

	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	<b>FICHE D'IDENTIFICATION</b>	Réf	NOT-FR-117 SAFEE2
		version	1
		page	7/7

Identification du dispositif d'ancrage	
Fabricant / fournisseur	<b>Echelle Européenne</b>
Nom du produit / référence	<b>SAFEE 2</b>
Références normatives	EN 795 :2012 et TS 16415 :2013 type A
Numéro d'identification	
Date d'achat	
Date de première utilisation	

Identification de l'utilisateur			
NOM		ADRESSE	

Vérification visuelle					
Etat général (fissures, marques, déformation, usure)					
Présence et état des fixations					
Présence et lisibilité du marquage					

Vérification fonctionnel					
Passage correct des mousquetons					
Présence écrou frein ou PAL					
Serrage des fixations à 60 N.m					

 : commentaires ,  : en bon état ;  : à vérifier ;  : à réparer ;  : à rebuter

Commentaires

Conclusion	
Dispositif d'ancrage apte	Dispositif d'ancrage inapte

Identification et visa contrôleur			
Nom :		Société :	
Date du contrôle		Visa du contrôleur	
Date du prochain contrôle			